

1 Directeur des systèmes d'information

Référence : 3134-26-0986/SR du 26 juin 2026



Employeur : Maire de Nouméa

Corps /Domaine : Ingénieur 2^{ème} grade - domaine informatique

Direction : des systèmes d'information

Durée de résidence exigée

pour le recrutement sur titre: au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Hôtel de Ville

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 26 juin 2026

Poste à pourvoir : novembre 2026

Date limite de candidature : Vendredi 17 juillet 2026

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1 500 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 86 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la commune.

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) est chargée de la gestion et de l'optimisation du système d'information de la Ville et de ses établissements publics. Elle fixe et valide les grandes évolutions de l'informatique et de la collectivité et anticipe les évolutions technologiques nécessaires. Enfin, elle évalue et préconise les investissements. Elle contrôle également l'efficacité et la maîtrise des risques liés au système d'information. Pour mener à bien ses missions, la DSI est organisée autour de cinq entités principales : le centre de services, le service ingénierie maintenance et production, le service études et projets, la cellule de la stratégie et le pôle administratif et budgétaire.

Missions :

Sous l'autorité de la secrétaire générale adjointe, le directeur définit la stratégie et pilote les évolutions du système d'information. Il décline le schéma directeur, anticipe les mutations technologiques, optimise les investissements et maîtrise les risques associés.

Il est notamment chargé de :

- Définir les orientations stratégiques de la direction tout en garantissant son alignement avec la stratégie de la ville et les besoins des directions métier ;
- Elaborer et actualiser le schéma directeur du système d'information ;
- Garantir la cohérence du SI (cartographie et urbanisation) et intégrer les nouvelles opportunités des environnements techniques ;
- Etre garant de la sécurité des SI, en lien avec le RSSI ;
- Piloter le suivi de la gestion des composants du SI en assurant l'évaluation et la définition des investissements à réaliser (parc informatique, logiciels, réseaux et infrastructure) ;
- Etre garant de la bonne réalisation du portefeuille de projets des directions métiers en prenant en compte les besoins et évolutions informatiques à venir ;
- Contribuer à la modernisation de l'administration en s'inscrivant dans la dynamique engagée visant à la simplification et à la dématérialisation ;
- Se positionner en conseil et en appui auprès des différentes directions et contribuer à la réussite des projets en accompagnant leurs évolutions et en développant une culture conseil interne auprès des services ;
- Coordonner l'action des services placés sous sa responsabilité et superviser le management de l'encadrement des équipes ;
- Élaborer, optimiser et suivre la gestion des ressources (budgétaires, administratives, humaines ...) de la direction.

Profil du candidat :

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Titulaire d'un diplôme de niveau 7 dans le domaine de l'informatique ;
- Expérience forte de la réglementation des marchés publics et les règles budgétaires, juridiques et comptable des collectivités ;
- Connaissance des enjeux et du fonctionnement des collectivités ;
- Expérience en gestion de projets et mise en œuvre de décisions stratégiques ;

- Maîtrise des techniques et méthodes de planification des missions/tâches et de leur suivi et évaluation ;
- Connaissance des enjeux et évolutions à venir dans le domaine des systèmes d'information et du numérique ;
- Expérience sur un poste similaire souhaitée ou une expérience dans le pilotage et la coordination de projets stratégiques avec une gestion managériale.

Savoir-faire :

- Manager une équipe ;
- Organiser et animer des partenariats ;
- Aptitude à la gestion de crise ;
- Force de proposition dans une démarche d'amélioration continue ;
- Déclinés en orientations et en actions opérationnelles des décisions stratégiques ;
- Arbitrer et opérer des choix stratégiques et techniques en cohérence avec les orientations des élus ;
- Promouvoir l'action de la direction et mettre en œuvre des outils de communication.

Comportement professionnel :

- Fortes capacités d'organisation et de négociation/concertation ;
- Qualités relationnelles et rédactionnelles ;
- Esprit de synthèse et d'analyse ;
- Disponibilité forte, horaires souples et variables ;
- Adaptabilité et agilité professionnelle.

Contact et informations complémentaires :

Madame Jennifer GRANERO, Secrétaire général adjoint du pôle ressources
mail : jennifer.granero@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Votre candidature doit **obligatoirement** comporter les documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- la fiche de renseignements dûment complétée à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- la photocopie des diplômes ;
- pour les fonctionnaires, l'arrêté de dernière situation administrative ;
- les justificatifs concernant la citoyenneté ou la durée de résidence *si nécessaire* (liste des pièces à fournir dans le document "notice explicative" à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)) ;
- pour les fonctionnaires, la demande de changement de corps ou cadre d'emploi *si nécessaire* (demande à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)).

Votre candidature, précisant la référence de l'offre, doit parvenir au maire de la ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la ville de Nouméa par :

- Voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- Dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.